

GT « *Hyalomma* »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, du travail et de la consommation.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

■ Rôle et missions

L'Anses s'est auto-saisie pour réaliser une expertise relative à l'analyse des risques pour la santé humaine et animale liés aux tiques du genre *Hyalomma* en France métropolitaine.

Sur la base d'une recherche documentaire et d'une analyse de la littérature scientifique, le GT « *Hyalomma* » aura pour mission de répondre aux questions suivantes :

- 1) Quelles sont les données disponibles sur la présence des tiques du genre *Hyalomma* en France (en métropole et dans les départements et régions d'Outre-mer - DROM) ? Comment améliorer la surveillance de ces tiques (surveillance entomologique active et/ou passive, avec l'aide de projets de science citoyenne tel que CiTique) ? Quels sont les facteurs favorisant leur extension ?
- 2) Quels sont les agents pathogènes pour l'animal et/ou l'Homme susceptibles d'être transmis par les tiques du genre *Hyalomma* (qu'ils soient « exotiques » ou déjà présents) en France métropolitaine et dans les DROM ?
- 3) Quelle est la probabilité d'introduction du virus de la FHCC en France continentale via les tiques *Hyalomma* dans un contexte de changement climatique et de mondialisation des échanges ?
- 4) Quelles sont les différentes mesures de prévention et de lutte anti-vectorielle possibles contre les tiques du genre *Hyalomma* ? Quelle est leur efficacité ?
- 5) Quelles sont les données disponibles sur les mesures de gestion envisageables en cas de circulation virale (chez l'Homme ou les animaux) ou d'apparition de cas humains de FHCC et leur efficacité ?

Le cas échéant, le GT pourra auditionner les représentants d'organismes (filiales, instituts techniques, chercheurs étrangers...) ou de parties prenantes dont il jugerait la contribution utile à ses travaux.

■ Composition du GT

Le groupe de travail comprendra 6 à 10 experts francophones, dont un(e) président(e) désigné(e) parmi ses membres. Les travaux de ce GT seront réalisés en lien avec les experts du GT « Vecteurs » et seront validés par le comité d'experts spécialisé (CES) « Santé et bien-être des animaux ».

Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences relèvent notamment des domaines de l'acarologie, de l'écologie vectorielle, de la virologie, de la santé et de l'épidémiologie humaine et animale, ainsi que de l'évaluation des risques.

Les compétences spécifiques souhaitées sont mentionnées dans la fiche « compétences recherchées » pour la constitution du groupe de travail.

Pour satisfaire aux impératifs d'indépendance de l'expertise de l'Agence, les experts sont nommés à titre personnel, *intuitu personae*, pour la durée du GT.

Les experts constituant le GT « *Hyalomma* » se réuniront en séances plénières environ tous les mois durant leur mandature (soit une dizaine de réunions environ). La finalisation des travaux du GT est prévue pour le mois de juin 2021.